

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 20 MARS 2019

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 20 mars 2019 à 15h30, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Marlene Cordato, mairesse Monsieur Gilles Blanchette, maire Monsieur Jean Comtois, maire Monsieur Eric Westram, maire Monsieur Guy Charbonneau, maire Madame Sylvie Surprenant, mairesse Ville de Boisbriand Ville de Bois-des-Filion Ville de Lorraine Ville de Rosemère Ville de Sainte-Anne-des-Plaines Ville de Sainte-Thérèse

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Richard Perreault, maire de la Ville de Blainville

Est également présent :

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier

MRC de Thérèse-De Blainville

2019-03-43

OBJET:

Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par

Madame Marlene Cordato

appuyé par

Mairesse de Ville de Boisbriand

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 20 mars 2019 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-44

OBJET: Période de questions

Deux citoyens – Étudiants - se sont présentés pour voir comment se déroule une séance du conseil au niveau de la MRC et aussi ont posé une question en lien avec l'écologie et l'environnement.

Le préfet a félicité les deux jeunes pour leur implication en rappelant qu'ils représentent la relève de demain. Également, il a parlé, tout comme chaque membre du conseil, des différentes actions environnementales et écologiques que les villes de la MRC entreprennent individuellement et collectivement.

Une photo avec les membres du conseil de la MRC a été prise à la fin.

2019-03-45

OBJET:

Adoption - Ordre du jour

Il est proposé par

Monsieur Guy Charbonneau

Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

appuyé par

Monsieur Jean Comtois Maire de Ville de Lorraine



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté :

- 1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE
- 2. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2019
- 5. AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE
 - **5.1.** Résolution Demandes d'émission de certificats de conformité
 - i. Ville de Boisbriand: #1441-075
 - ii. Ville de Bois-des-Filion: #995 et #7001
 - iii. Ville de Rosemère: #801-47
 - iv. Ville de Sainte-Anne-des-Plaines : #697-A-2; 860-84; Résolution nº 2019-02-051
 - **5.2** Résolution Nomination des représentants à la Table de concertation des ICI
- 6. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENTREPRENEURIALE & ÉCONOMIE SOCIALE
 - **6.1.** Résolution Octroi de contrat de gré à gré à Madame Marie-Thérèse Labelle
 - **6.2.** Résolution Défi OSEntreprendre Autorisation du budget
 - **6.3.** Résolution Octroi de mandat Animation économique et entrepreneuriale
- 7. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL
 - 7.1. <u>Dépôt</u> Liste de la correspondance au 20 mars 2019
 - **7.2.** Résolution Adoption des comptes payés et à payer du 21 février au 20 mars 2019
 - 7.3. <u>Résolution</u> Renouvellement d'assurances Renouvellement de l'Entente concernant l'achat commun d'assurances de dommages par le regroupement des villes et régies de la MRC de Thérèse-De Blainville et des villes de Mirabel et Saint-Eustache
 - **7.4.** Résolution Octroi de mandat à Archives Lanaudière Entreposage, mise à jour et grille de concordance des archives de la MRC
 - **7.5.** Résolution Adoption des priorités d'intervention 2019-2020 Fonds de développement du territoire
 - 7.6. Résolution La MRC décrète le mois d'avril : Le Mois de la Jonquille
 - 7.7. <u>Résolution</u> Octroi de contrat de gré à gré à l'entreprise MCD inc. Pour l'utilisation du logiciel LinkkiSolution
 - **7.8.** Résolution Prolongation du projet Table d'hôte piloté par l'organisme Resto Pop Thérèse-De Blainville au 1^{er} avril au 30 juin 2019
 - **7.9.** Résolution Octroi de mandat Origine s.e.n.c. Déménagement et installation des équipements de CAUCA dans une caserne
 - **7.10.** Résolution Ressources humaines Prolongation du contrat de madame Mélissa Caron Du 1er avril 2019 au 30 juin 2019
- 8. SÉCURITÉ INCENDIE/SÉCURITÉ CIVILE
 - 8.1 <u>Résolution</u> Dépôt et transmission du Rapport annuel 2018 au ministre de la Sécurité publique relatif à la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Thérèse-De Blainville
- 9. GOUVERNANCE MRC
- 10. DEMANDE D'APPUI
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



2019-03-46

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET:

Adoption et suivi - Procès-verbal de la séance ordinaire du

20 février 2019

Il est proposé par

Monsieur Guy Charbonneau

Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

appuyé par

Monsieur Gilles Blanchette

Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue le 20 février 2019 soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-47

OBJET:

Avis de conformité

Amendement à la règlementation d'urbanisme des municipalités de Boisbriand, Bois-des-Filion, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines – Résolution de la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines

ATTENDU QUE les municipalités de Boisbriand, Bois-des-Filion, Rosemère et Sainte-Anne-des-Plaines ont présenté des demandes d'amendements à leur règlementation d'urbanisme, soit les règlements : Boisbriand : #1441-075, Bois-des-Filion : #995 et #7001, Rosemère : #801-47 et Sainte-Anne-des-Plaines : #697-A-2 et #860-84, pour approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines a présenté la résolution #2019-02-051 PPCMOI pour approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la MRC doit, dans les 120 jours de la transmission des règlements et résolutions, examiner et vérifier la conformité de ces derniers aux dispositions de son Schéma d'aménagement et de développement ainsi que de son Document complémentaire;

ATTENDU QUE les modifications apportées par les présents règlements sont les suivants :

Boisbriand #RV-1441-075

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage RV-1441 afin de :

Modifier une disposition concernant une hauteur relative aux conditions de remisage extérieur des équipements dans les zones «Résidence» (R)» et «Communautaire (P)».

Bois-des-Filion #995

Ententes relatives à des travaux municipaux : Règlement permettant des ententes relatives à des travaux municipaux dans la zone H-09 afin de :

- Assujettir d'un permis de construction, de lotissement ou de certificat d'autorisation à la conclusion préalable d'une entente entre le requérant et la ville;
- Déterminer les modalités et les exigences que doit remplir le requérant à la réalisation des travaux municipaux;
- Déterminer la participation financière du requérant, des bénéficiaires et de la ville, si applicable, dans la préparation et la réalisation de travaux municipaux.



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Bois-des-Filion #7001

PPU: Règlement modifiant le Règlement sur le plan

d'urbanisme 7000 et ses amendements afin de :

➤ Identifier le secteur Marcel-Provost comme secteur assujetti à un Programme particulier d'urbanisme.

Rosemère #801-47

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage #801 et ses amendements afin de :

➤ Permettre pour la zone C-73, l'usage 6834 « École des beaux-arts et de musique».

Sainte-Anne-des-Plaines

#697-A-2

PIIA.: Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) #697 et ses amendements afin de :

Agrandir le secteur d'application au secteur centre-ville vieux Sainte-Anne en y intégrant le lot 2 082 927.

Sainte-Anne-des-Plaines

#860-84

Zonage: Règlement modifiant le Règlement de zonage #860 et ses amendements afin de :

- Modifier le montant des amendes pour les abattages d'arbres;
- Abroger la définition de production de marihuana à des fins médicales;
- Modifier l'item « i » de l'alinéa 11) de l'article 1330.2 au chapitre 14 sur l'environnement;
- Modifier les limites de la zone H900 pour agrandir la zone C800;
- ➤ **Modifier** les limites de la zone H916 pour inclure le lot 2 082 927 dans la zone H400;
- ➤ Modifier les limites de la zone H920 de manière à agrandir les limites de la zone H917.

Sainte-Anne-des-Plaines Résolution nº 2019-02-051

PPCMOI: Résolution de PPCMOI pour :

Remplacer un usage dérogatoire protégé par droits acquis en zone agricole par un autre usage dérogatoire compris dans la même classe d'usage.

Il est proposé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

appuyé par

Monsieur Jean Comtois

Maire de Ville de Lorraine

QUE les amendements à la règlementation d'urbanisme des municipalités de Boisbriand, Bois-des-Filion, Rosemère et Sainte-Anne-des-Plaines soit les règlements : Boisbriand : #RV-1441-075, Bois-des-Filion : #995 et #7001, Rosemère : #801-47 et Sainte-Anne-des-Plaines : #697-A-2 et #860-84 soient et sont réputés conformes aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

QUE la résolution #2019-02-051 - PPCMOI de la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines soit et est réputée conforme aux dispositions du Schéma d'aménagement et de



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements et de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-48

OBJET: Nomination des représentants à la Table de concertation des ICI

ATTENDU la résolution 2019-01-17;

ATTENDU la liste des représentants ci-après :

Ville	Représentant	
Blainville	Carole Garneau	
Boisbriand	André Lapointe	8
Bois-des-Filion	Dominic Savoie	
Lorraine	Louis Tremblay	
Rosemère	Nathalie Bélanger	
Sainte-Anne-des-Plaines	Julie Boivin et Kevin Renière substitut	
Sainte-Thérèse	Julie Gaudreau	

Il est proposé par

Monsieur Gilles Blanchette

Maire de Ville de Bois-des-Filion

appuyé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville entérine la liste des représentants désignés par les villes constituantes de la MRC afin qu'ils siègent à la Table de concertation des ICI (TCICI), et ce, pour toute la durée de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-49

OBJET: Octroi de contrat de gré à gré à Madame Marie-Thérèse Labelle

ATTENDU la mesure de Soutien au travail autonome conclut entre la MRC de Thérèse-De Blainville et le Centre local d'emploi de Sainte-Thérèse;

ATTENDU le processus de l'optimisation des ressources humaines de la direction de développement économique et entrepreneuriat de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU l'offre de services de madame Marie-Thérèse Labelle du 6 mars 2019;

ATTENDU la recommandation favorable de madame Nathalie Arseneault, directrice de développement économique et entrepreneuriat de la MRC;

ATTENDU l'avis favorable de monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétairetrésorier de la MRC;

Il est proposé par

Monsieur Eric Westram

Maire de Ville de Rosemère

appuyé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse de Ville de Boisbriand



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier de conclure une entente de service avec madame Marie-Thérèse Labelle afin qu'elle s'occupe de la mesure STA selon les modalités suivantes :

➤ Un contrat forfaitaire de gré à gré totalisant 24 839,50 \$ taxes incluses;

> Durée: 1 an s'étalant sur 47 semaines;

Heures travaillées par semaine : 14 h;

> Date de commencement : 1er avril 2019.

QUE le coût du mandat sera défalqué à même le FDT 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-50

OBJET:

Défi OSEntreprendre – Autorisation du budget

ATTENDU l'événement du Défi OSEntreprendre de 2019;

ATTENDU les prévisions budgétaires de 2019;

Il est proposé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse de Ville de Boisbriand

appuyé par

Monsieur Eric Westram Maire de Ville de Rosemère

QUE le conseil de la MRC autorise la dotation budgétaire de 6 500 \$ taxes incluses pour la tenue de l'événement du 4 avril 2019 relatif au Défi OSEntreprendre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-51

OBJET: Octroi de mandat – Animation économique et entrepreneuriale

ATTENDU les activités de développement économique de la Direction de développement économique et entrepreneuriat de la MRC de Thérèse-De Blainville (DDEE);

ATTENDU QUE le moment est adéquat pour que la DDEE entreprenne une réflexion stratégique et une animation économique avec l'ensemble des forces vives du milieu en vue de peaufiner son offre de services dans un esprit de synergie et d'efficience;

ATTENDU l'offre de service de MBMA;

Il est proposé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

appuyé par

Monsieur Guy Charbonneau

Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général d'octroyer le mandat à l'entreprise MBMA pour animer et coordonner l'activité du 8 avril 2019, et ce, pour un montant n'excédant pas 2 400 \$ plus taxes.

QUE ledit montant soit défalqué à même le budget de 2019 de la DDEE.



2019-03-52

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET:

Liste de la correspondance au 20 mars 2019

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 20 mars » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2019-03-53

OBJET:

Adoption des comptes payés et à payer du 21 février au 20 mars 2019

Il est proposé par

Monsieur Gilles Blanchette

Maire de Ville de Bois-des-Filion

appuyé par

Monsieur Jean Comtois

Maire de Ville de Lorraine

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 21 février au 20 mars 2019 inclusivement, répartis comme suit : 93 584,05 \$ payés 57 220,23 \$ à payer pour un grand total de 150 804,28 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-54

OBJET:

Renouvellement d'assurances – Renouvellement de l'Entente concernant l'achat commun d'assurances de dommages par le regroupement des villes et régies de la MRC de Thérèse-De Blainville et des villes de Mirabel et Saint-Eustache

ATTENDU QU'une entente pour l'achat en commun d'assurances de dommages et la gestion des fonds de garantie annuels a été conclue entre les organismes membres du Regroupement pour la période du 1 avril 2017 au 31 mars 2019;

ATTENDU QUE les organismes membres désirent convenir d'une nouvelle entente pour une période de deux (2) ans;

Il est proposé par

Monsieur Guy Charbonneau

Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

appuyé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse de Ville de Boisbriand

D'AUTORISER la conclusion d'une entente pour l'achat en commun d'assurances de dommages, la création d'un fonds de garantie annuel d'un montant de 500 000 \$, ainsi que sa gestion pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2021;

DE DÉSIGNER la Ville de Blainville à titre de mandataire pour la gestion du fonds;

D'AUTORISER le préfet, ou le préfet suppléant et le secrétaire-trésorier, à procéder à la signature, pour et en nom de la MRC, de l'Entente concernant l'achat en commun d'assurances de dommages par le Regroupement des villes et régies de la MRC de Thérèse-De Blainville et des villes de Mirabel et Saint-Eustache.



2019-03-55

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET:

Octroi de mandat à Archives Lanaudière - Entreposage, mise à jour

et grille de concordance des archives de la MRC

ATTENDU QUE des actions au niveau de la gestion des archives de la MRC doivent être complétées et que des dossiers de conservation permanente doivent être entreposés dans les locaux d'Archives Lanaudière;

ATTENDU QUE c'est Archives Lanaudière qui a été mandatée en 2017 pour restructurer les archives de la MRC et ensuite, arrimer celles-ci avec celles de la SODET;

ATTENDU les offres de services de Archives Lanaudière;

Il est proposé par

Monsieur Eric Westram Maire de Ville de Rosemère

appuyé par

Monsieur Jean Comtois

Maire de Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC autorise son directeur général d'octroyer le mandat à Archives Lanaudière pour mener les actions décrites dans les ententes de services numéros : 072-février 2019 et 073-février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-56

OBJET: A

Adoption des priorités d'intervention 2019-2020 – Fonds de développement du territoire

ATTENDU l'Accord de partenariat conclut par la MRC de Thérèse-De Blainville et le MAMH pour la période 2016-2019 concernant le Fonds de développement du territoire (FDT);

ATTENDU QUE la MRC doit adopter et déposer sur son site WEB ses priorités d'intervention 2019-2020 afin qu'elle reçoive les versements subséquents;

Il est proposé par

Monsieur Gilles Blanchette

Maire de Ville de Bois-des-Filion

appuyé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC entérine les priorités d'intervention 2019-2020 :

OBJETS PI-2019/2020	Orientation territoriale
Réaliser des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville.	Dossiers métropolitains et régionaux Coordination aux dossiers régionaux et métropolitains, schéma de couverture de risques, études cours d'eau, échantillonnage qualité des eaux en surface, Trame verte et bleue, Dossiers en lien avec le REM, ARTM, EXO et le Bureau de pilotage



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Soutenir les municipalités locales de la MRC en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)	Dossiers de mise en commun de projets techniques, sociaux et culturels Étude pour service d'évaluation, Journées de l culture, Été en spectacle, soutien aux projets culturels, la gestion des matières résiduelles des ICI, etc.
La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise (PSE)	Dossiers entreprises et PME Soutien au développement économique et entrepreneurial, soutien à l'économie sociale e' organismes communautaires, développement o partenariats avec les acteurs du milieu, Étude Haussman et Hidalgo – Entente de partenariat avec les autres MRC
Mobiliser les communautés et soutenir la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental (PSPS)	Dossiers projets structurants Récréotourisme, Autoroute 19, voies réservées Autoroute 15, transformation route 335, Parc régional des Mille-Îles, éducation et sport, etc. ententes cadres (Laurentides international, Table de concertation bioalimentaire des Laurentides, Synergie Économique Laurentides, Économie sociale
Soutenir le développement rural dans un territoire rural que la MRC aura à définir à cette fin.	Dossiers agricole et agroalimentaire Mise en œuvre du PDZA

ET autorise le directeur général à les déposer dans le site WEB de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-57

OBJET: La MRC décrète le mois d'avril : Le Mois de la Jonquille

ATTENDU QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec depuis 2000 et que la Société canadienne du cancer prévoit qu'au Québec, le nombre de nouveaux cas bondira d'au moins 35 % au cours des 15 prochaines années;

ATTENDU QUE malgré cette hausse, le taux de mortalité lié au cancer est à la baisse depuis l'an 2000 grâce aux améliorations dans la pratique du dépistage des cancers, aux avancées dans les traitements et à certains changements dans les habitudes de vie;

Il est proposé par

Monsieur Richard Perreault

Préfet de la MRC et Maire de Blainville

Et, appuyé unanimement par les membres du conseil

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville accorde son appui à la Société canadienne du cancer (SCC) en décrétant le mois d'avril le « Mois de la jonquille »;



2019-03-58

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le conseil de la MRC invite ses villes constituantes et également les citoyens à poser un geste spécial pendant le Mois de la jonquille pour tous les citoyennes et citoyens atteint d'une forme de cette maladie en se procurant des jonquilles fraîches, en portant l'épinglette ou en contribuant d'une manière ou d'une autre à la lutte contre cette maladie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET:

Octroi de contrat de gré à gré à l'entreprise MCD inc. – Pour l'utilisation du logiciel LinkkiSolution

ATTENDU QUE dans le cadre de leur mandat de développement économique, les MRC de Thérèse-De Blainville, de Deux-Montagnes, d'Argenteuil et de la ville de Mirabel ont effectué ou sont en train d'effectuer une cartographie des entreprises présentes sur leurs territoires respectifs grâce à l'application logicielle LinkkiSolution développée par la compagnie MCD Inc. qui vise notamment à faire ressortir l'indice de complexité économique des entreprises;

ATTENDU QUE les MRC de Deux-Montagnes, d'Argenteuil et de la ville de Mirabel ont confié à la MRC de Thérèse-De Blainville le mandat de procéder à l'intégration de leurs cartographies respectives afin de permettre et favoriser le réseautage et le développement économique sur un plus vaste territoire comprenant un plus grand bassin d'entreprises, soit le territoire des MRC et de la ville visée;

ATTENDU QUE l'intégration des cartographies des entreprises des trois MRC et de la ville de Mirabel ne peut se faire qu'à l'aide de la même application logicielle LinkkiSolution avec laquelle les cartographies respectives ont été effectuées de sorte qu'un contrat de gré à gré peut être adjugé à MCD inc. malgré une dépense de plus de 101 100 \$, vu l'exception relative à la compatibilité des logiciels prévue au paragraphe 6 de l'article 573 de la Loi sur les cités et villes et au paragraphe 6 de l'article 938 du Code municipal;

ATTENDU l'Offre de services de MCD inc. déposée à la MRC de Thérèse-De Blainville et que le coût du service est de 104 195 \$ plus taxes;

ATTENDU QUE le projet sera financé à même le Fonds d'appui au rayonnement de la région des Laurentides pour un montant de 94 000 \$ et le reliquat vient de la contribution des milieux concernés;

Il est proposé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

appuyé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE la MRC de Thérèse-De Blainville octroie le contrat d'intégration des cartographies des entreprises des MRC de Thérèse-De Blainville, de Deux-Montagnes, d'Argenteuil et de la ville de Mirabel à la compagnie MCD Inc. pour un montant de 119 798,20 \$ taxes incluses.

QUE monsieur Richard Perreault, Préfet et monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier soient par conséquent autorisés à signer le contrat à intervenir avec la compagnie MCD Inc.



2019-03-59

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET:

Prolongation du projet Table d'hôte piloté par l'organisme Resto Pop

Thérèse-De Blainville du 1er avril au 30 juin 2019

ATTENDU le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023;

ATTENDU QUE le PAGSIS tire à sa fin et est remplacé par le PAGIEPS;

ATTENDU QUE le projet « Table d'hôte » a vu le jour en avril 2013 grâce au financement du PAGSIS (Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale). Il consiste à offrir aux clientèles de tous âges vivants des problématiques un accompagnement personnalisé afin de surmonter les obstacles liés aux besoins de base et stabiliser leurs conditions de vie;

ATTENDU QUE c'est l'organisme Resto Pop Thérèse-De Blainville qui gère et pilote ledit projet;

ATTENDU QUE ledit projet doit se poursuivre entre la période du 1^{er} avril au 30 juin 2019 afin d'éviter tout bris de services et notamment, la perte de ressources humaines;

ATTENDU QUE l'organisme Resto Pop Thérèse-De Blainville pourrait bénéficier d'une avance de fonds à même l'enveloppe du PAGIEPS qui sera allouée au territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE cette mécanique « avance de fonds » a été discutée dans le cadre de la rencontre des membres du Conseil des préfets et élus de la région des Laurentides tout comme au niveau du comité mandataire du PAGIEPS de la région des Laurentides;

ATTENDU QUE les besoins financiers, entre les 1^{er} avril et 30 juin 2019 inclusivement, de Resto Pop Thérèse-De Blainville s'élèvent à 21 000 \$ taxes incluses;

Il est proposé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

appuyé par

Monsieur Eric Westram Maire de Ville de Rosemère

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville accepte d'accorder une avance de fonds de 21 000 \$ taxes incluses au profit de l'organisme Resto Pop Thérèse-De Blainville afin qu'il continue d'offrir ses services dans le cadre du projet Table d'Hôte et ce, du 1er avril au 30 juin 2019 inclusivement;

QUE ladite avance de fonds soit défalquée à même l'enveloppe du PAGIEPS qui sera allouée au territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-60

OBJET:

Octroi de mandat – Origine s.e.n.c. – Honoraires, déménagement et installation des équipements de CAUCA dans une caserne

ATTENDU QU'il y a lieu de déménager et installer les équipements de CAUCA dans la Caserne Nord de la Ville de Blainville;

ATTENDU QUE présentement les équipements de CAUCA sont logés dans l'ancienne caserne de Bois-des-Filion;



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU QUE c'est pour des raisons économiques que le choix ait été fait pour la Caserne Nord de la ville de Blainville;

ATTENDU l'offre de services de la firme Origine s.e.n.c. qui s'élève à 2 500 \$ plus taxes et celle-ci, concerne notamment les honoraires du consultant relatifs à la gestion de projet du déménagement des équipements de répartition de CAUCA des sites de Bois-des-Filion à Blainville:

ATTENDU le devis de Bell Mobilité au montant de 5 962,76 \$ plus taxes.

Il est proposé par

Monsieur Guy Charbonneau

Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

appuyé par

Monsieur Jean Comtois Maire de Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise le directeur général à :

- Octroyer le mandat à Origine s.e.n.c. pour un montant de 2 500 \$ plus taxes et celui-ci, concerne notamment les honoraires du consultant relatifs à la gestion de projet du déménagement des équipements de répartition de CAUCA des sites de Bois-des-Filion à Blainville;
- Accepter le devis de Belle Mobilité au montant de 5 962,76 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-61

OBJET:

Ressources humaines - Prolongation du contrat de madame Mélissa Caron - Du 1er avril 2019 au 30 juin 2019

ATTENDU QUE les besoins de la MRC en lien avec le service de l'aménagement de la MRC;

ATTENDU QUE la recommandation favorable de madame Catherine Marcotty, Coordonnatrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement à l'effet de prolonger le contrat de madame Mélissa Caron du 1er avril au 30 juin 2019 inclusivement;

ATTENDU les prévisions budgétaires de la MRC de 2019;

Il est proposé par

appuyé par

Monsieur Eric Westram

Maire de Ville de Rosemère Monsieur Gilles Blanchette

Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise le directeur général de prolonger l'emploi de madame Mélissa Caron du 1er avril 2019 au 30 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-62

OBJET:

Dépôt et transmission du Rapport annuel 2018 au ministre de la Sécurité publique relatif à la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Thérèse-De

Blainville

ATTENDU les explications fournies aux membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville par monsieur Maxime Gendron, Coordonnateur de la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Il est proposé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse de Ville de Boisbriand

appuyé par

Monsieur Gilles Blanchette

Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, de transmettre le rapport annuel de 2018 relatif à la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie au ministre de la Sécurité publique, madame Geneviève Guilbault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-63

OBJET: Levée de l'assemblée

Il est proposé par

Monsieur Jean Comtois

Maire de Ville de Lorraine

appuyé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

DE lever la présente réunion à 16 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Richard Perreault, Préfet

Kamal H-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier

20 mars 2019

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné, Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2019-03-43 à 2019-03-63 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 20 mars 2019.

Émis le 20 mars 2019 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du Conseil lors de la prochaine séance.

Kamal El-Batal,

Directeur général et secrétaire-trésorier